BERKMAN, Mme CHAS.—
Taxe de 1882, montant à.....$2 40
Taxe de 1883, montant à.....2 40
Taxe de 1883, montant à.....2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borné par les rues Adèle, Roman, Lavigne et Ste. Marie, désigné comme lot No. 3 de l'Ilet No. 32; le dit lot No. 5 mesure 33 pieds de face à la rue Adèle sur une profondeur de 75 pieds.

MURPHY, Mme THOMAS—
Taxe de 1882, montant à.....$4 80
Taxe de 1883, montant à.....4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borné par les rues Frenet, Rousseau, Première et Sorapuru, désigné comme lot No. 29 de l'Ilet No. 46, le dit No. 29 mesure 30 pieds de face à la rue Rousseau sur une profondeur de 100 pieds.

MAY, DR. F.—
Taxe de 1882, montant à.....8c
Taxe de 1883, montant à.....8c
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borné par les rues Hagan, Euphrosine et Calliope, désignée comme la moitié de l'Ilet No. 530.

MAY, DR. F.—
Taxe de 1882, montant à.....8c
Taxe de 1883, montant à.....8c
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borné par les rues Gésell, Clarke, Calliope et Euphrosine, désigné comme la moitié de l'Ilet No. 529.

MAY, DR. F.—
Taxe de 1882, montant à.....8c
Taxe de 1883, montant à.....8c
Une portion triangulaire d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borné par les rues Delamasque, Washington et Esterge désignée comme le huitième d'une portion triangulaire de l'Ilet No. 526.

MAY, DR. F.—
Taxe de 1882, montant à.....8c
Taxe de 1883, montant à.....8c
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borné par les rues Hagan, Clarke, Calliope et Washington, désignée comme un huitième de l'Ilet No. 521.

MAY, DR. F.—
Taxe de 1882, montant à.....8c
Taxe de 1883, montant à.....8c
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borné par les rues Frenet, Roman, Sorapuru et Rousseau, désignée comme un huitième de l'Ilet No. 524.

MAY, DR. F.—
Taxe de 1882, montant à.....8c
Taxe de 1883, montant à.....8c
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borné par les rues Frenet, Roman, Rousseau et Première, désignée comme un huitième de l'Ilet No. 523.

MAY, DR. F.—
Taxe de 1882, montant à.....8c
Taxe de 1883, montant à.....8c
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borné par les rues Frenet, Roman, Rousseau et Sorapuru, désignée comme un huitième de l'Ilet No. 522.

MAY, DR. F.—
Taxe de 1882, montant à.....8c
Taxe de 1883, montant à.....8c
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borné par les rues Frenet, Roman, Rousseau et Sorapuru, désignée comme un huitième de l'Ilet No. 520.

MAY, DR. F.—
Taxe de 1882, montant à.....8c
Taxe de 1883, montant à.....8c
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borné par les rues Frenet, Roman, Rousseau et Sorapuru, désignée comme un huitième de l'Ilet No. 519.

MAY, DR. F.—
Taxe de 1882, montant à.....8c
Taxe de 1883, montant à.....8c
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borné par les rues Frenet, Roman, Rousseau et Sorapuru, désignée comme un huitième de l'Ilet No. 518.

MAY, DR. F.—
Taxe de 1882, montant à.....8c
Taxe de 1883, montant à.....8c
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borné par les rues Frenet, Roman, Rousseau et Sorapuru, désignée comme un huitième de l'Ilet No. 517.

MAY, DR. F.—
Taxe de 1882, montant à.....8c
Taxe de 1883, montant à.....8c
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borné par les rues Frenet, Roman, Rousseau et Sorapuru, désignée comme un huitième de l'Ilet No. 516.

MAY, DR. F.—
Taxe de 1882, montant à.....8c
Taxe de 1883, montant à.....8c
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borné par les rues Frenet, Roman, Rousseau et Sorapuru, désignée comme un huitième de l'Ilet No. 515.

MAY, DR. F.—
Taxe de 1882, montant à.....8c
Taxe de 1883, montant à.....8c
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borné par les rues Frenet, Roman, Rousseau et Sorapuru, désignée comme un huitième de l'Ilet No. 514.

MAY, DR. F.—
Taxe de 1882, montant à.....8c
Taxe de 1883, montant à.....8c
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borné par les rues Frenet, Roman, Rousseau et Sorapuru, désignée comme un huitième de l'Ilet No. 513.

MAY, DR. F.—
Taxe de 1882, montant à.....8c
Taxe de 1883, montant à.....8c
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borné par les rues Frenet, Roman, Rousseau et Sorapuru, désignée comme un huitième de l'Ilet No. 512.

MAY, DR. F.—
Taxe de 1882, montant à.....8c
Taxe de 1883, montant à.....8c
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borné par les rues Frenet, Roman, Rousseau et Sorapuru, désignée comme un huitième de l'Ilet No. 511.

MAY, DR. F.—
Taxe de 1882, montant à.....8c
Taxe de 1883, montant à.....8c
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borné par les rues Frenet, Roman, Rousseau et Sorapuru, désignée comme un huitième de l'Ilet No. 510.

MAY, DR. F.—
Taxe de 1882, montant à.....8c
Taxe de 1883, montant à.....8c
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borné par les rues Frenet, Roman, Rousseau et Sorapuru, désignée comme un huitième de l'Ilet No. 509.

MAY, DR. F.—
Taxe de 1882, montant à.....8c
Taxe de 1883, montant à.....8c
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borné par les rues Frenet, Roman, Rousseau et Sorapuru, désignée comme un huitième de l'Ilet No. 508.

MAY, DR. F.—
Taxe de 1882, montant à.....8c
Taxe de 1883, montant à.....8c
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borné par les rues Frenet, Roman, Rousseau et Sorapuru, désignée comme un huitième de l'Ilet No. 507.

MAY, DR. F.—
Taxe de 1882, montant à.....8c
Taxe de 1883, montant à.....8c
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borné par les rues Frenet, Roman, Rousseau et Sorapuru, désignée comme un huitième de l'Ilet No. 506.

MAY, DR. F.—
Taxe de 1882, montant à.....8c
Taxe de 1883, montant à.....8c
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borné par les rues Frenet, Roman, Rousseau et Sorapuru, désignée comme un huitième de l'Ilet No. 505.

MAY, DR. F.—
Taxe de 1882, montant à.....8c
Taxe de 1883, montant à.....8c
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borné par les rues Frenet, Roman, Rousseau et Sorapuru, désignée comme un huitième de l'Ilet No. 504.

MEYER, Mme M. A.—
Taxe de 1882, montant à.....$1 20
Taxe de 1883, montant à.....1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borné par les rues Frenet, Roman, Rousseau, Première et Sorapuru, désigné comme lot No. 29 de l'Ilet No. 46, le dit lot No. 29 mesure 30 pieds de face à la rue Rousseau sur une profondeur de 100 pieds.

MEYERS, SAMUEL H.—
Taxe de 1882, montant à.....$16
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borné par les rues Frenet, Roman, Rochebleve, Thalie et Malpogne, désignée comme une portion de l'Ilet No. 478.

MAY, DR. F.—
Taxe de 1882, montant à.....8c
Taxe de 1883, montant à.....8c
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borné par les rues Clarke, Génois, Clio et Washington, désignée comme un huitième de l'Ilet No. 523.

MAY, DR. F.—
Taxe de 1882, montant à.....8c
Taxe de 1883, montant à.....8c
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borné par les rues Clarke, Génois, Clio et Washington, désignée comme un huitième de l'Ilet No. 522.

MAY, DR. F.—
Taxe de 1882, montant à.....8c
Taxe de 1883, montant à.....8c
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borné par les rues Clarke, Génois, Clio et Washington, désignée comme un huitième de l'Ilet No. 521.

MAY, DR. F.—
Taxe de 1882, montant à.....8c
Taxe de 1883, montant à.....8c
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borné par les rues Clarke, Génois, Clio et Washington, désignée comme un huitième de l'Ilet No. 520.

MAY, DR. F.—
Taxe de 1882, montant à.....8c
Taxe de 1883, montant à.....8c
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borné par les rues Clarke, Génois, Clio et Washington, désignée comme un huitième de l'Ilet No. 519.

MAY, DR. F.—
Taxe de 1882, montant à.....8c
Taxe de 1883, montant à.....8c
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borné par les rues Clarke, Génois, Clio et Washington, désignée comme un huitième de l'Ilet No. 518.

MAY, DR. F.—
Taxe de 1882, montant à.....8c
Taxe de 1883, montant à.....8c
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borné par les rues Clarke, Génois, Clio et Washington, désignée comme un huitième de l'Ilet No. 517.

MAY, DR. F.—
Taxe de 1882, montant à.....8c
Taxe de 1883, montant à.....8c
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borné par les rues Clarke, Génois, Clio et Washington, désignée comme un huitième de l'Ilet No. 516.

MAY, DR. F.—
Taxe de 1882, montant à.....8c
Taxe de 1883, montant à.....8c
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borné par les rues Clarke, Génois, Clio et Washington, désignée comme un huitième de l'Ilet No. 515.

MAY, DR. F.—
Taxe de 1882, montant à.....8c
Taxe de 1883, montant à.....8c
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borné par les rues Clarke, Génois, Clio et Washington, désignée comme un huitième de l'Ilet No. 514.

MAY, DR. F.—
Taxe de 1882, montant à.....8c
Taxe de 1883, montant à.....8c
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borné par les rues Clarke, Génois, Clio et Washington, désignée comme un huitième de l'Ilet No. 513.

MAY, DR. F.—
Taxe de 1882, montant à.....8c
Taxe de 1883, montant à.....8c
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borné par les rues Clarke, Génois, Clio et Washington, désignée comme un huitième de l'Ilet No. 512.

MAY, DR. F.—
Taxe de 1882, montant à.....8c
Taxe de 1883, montant à.....8c
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borné par les rues Clarke, Génois, Clio et Washington, désignée comme un huitième de l'Ilet No. 511.

MAY, DR. F.—
Taxe de 1882, montant à.....8c
Taxe de 1883, montant à.....8c
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borné par les rues Clarke, Génois, Clio et Washington, désignée comme un huitième de l'Ilet No. 510.

MAY, DR. F.—
Taxe de 1882, montant à.....8c
Taxe de 1883, montant à.....8c
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borné par les rues Clarke, Génois, Clio et Washington, désignée comme un huitième de l'Ilet No. 509.

MAY, DR. F.—
Taxe de 1882, montant à.....8c
Taxe de 1883, montant à.....8c
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borné par les rues Clarke, Génois, Clio et Washington, désignée comme un huitième de l'Ilet No. 508.

MAY, DR. F.—
Taxe de 1882, montant à.....8c
Taxe de 1883, montant à.....8c
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borné par les rues Clarke, Génois, Clio et Washington, désignée comme un huitième de l'Ilet No. 507.

MAY, DR. F.—
Taxe de 1882, montant à.....8c
Taxe de 1883, montant à.....8c
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borné par les rues Clarke, Génois, Clio et Washington, désignée comme un huitième de l'Ilet No. 506.

MAY, DR. F.—
Taxe de 1882, montant à.....8c
Taxe de 1883, montant à.....8c
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borné par les rues Clarke, Génois, Clio et Washington, désignée comme un huitième de l'Ilet No. 505.

MAY, DR. F.—
Taxe de 1882, montant à.....8c
Taxe de 1883, montant à.....8c
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borné par les rues Clarke, Génois, Clio et Washington, désignée comme un huitième de l'Ilet No. 504.

MEYER, Mme M. A.—
Taxe de 1882, montant à.....$1 20
Taxe de 1883, montant à.....1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borné par les rues Frenet, Roman, Rousseau, Première et Sorapuru, désigné comme lot No. 28 de l'Ilet No. 46, le dit lot No. 28 mesure 30 pieds 7 pouces de face à la rue Rousseau sur une profondeur de 100 pieds.

MEYERS, SAMUEL H.—
Taxe de 1882, montant à.....$16
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borné par les rues Frenet, Roman, Rochebleve, Thalie et Malpogne, désignée comme une portion de l'Ilet No. 478.

MAY, DR. F.—
Taxe de 1882, montant à.....8c
Taxe de 1883, montant à.....8c
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borné par les rues Clarke, Génois, Clio et Washington, désignée comme un huitième de l'Ilet No. 523.

MAY, DR. F.—
Taxe de 1882, montant à.....8c
Taxe de 1883, montant à.....8c
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borné par les rues Clarke, Génois, Clio et Washington, désignée comme un huitième de l'Ilet No. 522.

MAY, DR. F.—
Taxe de 1882, montant à.....8c
Taxe de 1883, montant à.....8c
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borné par les rues Clarke, Génois, Clio et Washington, désignée comme un huitième de l'Ilet No. 521.

MAY, DR. F.—
Taxe de 1882, montant à.....8c
Taxe de 1883, montant à.....8c
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borné par les rues Frenet, Roman, Rousseau et Sorapuru, désignée comme un huitième de l'Ilet No. 524.

MAY, DR. F.—
Taxe de 1882, montant à.....8c
Taxe de 1883, montant à.....8c
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borné par les rues Frenet, Roman, Rousseau et Sorapuru, désignée comme un huitième de l'Ilet No. 525.

MAY, DR. F.—
Taxe de 1882, montant à.....8c
Taxe de 1883, montant à.....8c
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borné par les rues Frenet, Roman, Rousseau et Sorapuru, désignée comme un huitième de l'Ilet No. 526.

MAY, DR. F.—
Taxe de 1882, montant à.....8c
Taxe de 1883, montant à.....8c
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borné par les rues Frenet, Roman, Rousseau et Sorapuru, désignée comme un huitième de l'Ilet No. 527.

MAY, DR. F.—
Taxe de 1882, montant à.....8c
Taxe de 1883, montant à.....8c
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borné par les rues Frenet, Roman, Rousseau et Sorapuru, désignée comme un huitième de l'Ilet No. 528.

MAY, DR. F.—
Taxe de 1882, montant à.....8c
Taxe de 1883, montant à.....8c
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borné par les rues Frenet, Roman, Rousseau et Sorapuru, désignée comme un huitième de l'Ilet No. 529.

MAY, DR. F.—
Taxe de 1882, montant à.....8c
Taxe de 1883, montant à.....8c
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borné par les rues Frenet, Roman, Rousseau et Sorapuru, désignée comme un huitième de l'Ilet No. 530.

MAY, DR. F.—
Taxe de 1882, montant à.....8c
Taxe de 1883, montant à.....8c
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borné par les rues Frenet, Roman, Rousseau et Sorapuru, désignée comme un huitième de l'Ilet No. 531.

MAY, DR. F.—
Taxe de 1882, montant à.....8c
Taxe de 1883, montant à.....8c
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borné par les rues Frenet, Roman, Rousseau et Sorapuru, désignée comme un huitième de l'Ilet No. 532.

MAY, DR. F.—
Taxe de 1882, montant à.....8c
Taxe de 1883, montant à.....8c
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borné par les rues Frenet, Roman, Rousseau et Sorapuru, désignée comme un huitième de l'Ilet No. 533.

MAY, DR. F.—
Taxe de 1882, montant à.....8c
Taxe de 1883, montant à.....8c
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borné par les rues Frenet, Roman, Rousseau et Sorapuru, désignée comme un huitième de l'Ilet No. 534.

MAY, DR. F.—
Taxe de 1882, montant à.....8c
Taxe de 1883, montant à.....8c
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borné par les rues Frenet, Roman, Rousseau et Sorapuru, désignée comme un huitième de l'Ilet No. 535.

MAY, DR. F.—
Taxe de 1882, montant à.....8c
Taxe de 1883, montant à.....8c
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borné par les rues Frenet, Roman, Rousseau et Sorapuru, désignée comme un huitième de l'Ilet No. 536.

MAY, DR. F.—
Taxe de 1882, montant à.....8c
Taxe de 1883, montant à.....8c
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borné par les rues Frenet, Roman, Rousseau et Sorapuru, désignée comme un huitième de l'Ilet No. 537.

MAY, DR. F.—
Taxe de 1882, montant à.....8c
Taxe de 1883, montant à.....8c
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borné par les rues Frenet, Roman, Rousseau et Sorapuru, désignée comme un huitième de l'Ilet No. 538.

MAY, DR. F.—
Taxe de 1882, montant à.....8c
Taxe de 1883, montant à.....8c
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borné par les rues Frenet, Roman, Rousseau et Sorapuru, désignée comme un huitième de l'Ilet No. 539.

MAY, DR. F.—
Taxe de 1882, montant à.....8c
Taxe de 1883, montant à.....8c
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borné par les rues Frenet, Roman, Rousseau et Sorapuru, désignée comme un huitième de l'Ilet No. 540.

MAY, DR. F.—
Taxe de 1882, montant à.....8c
Taxe de 1883, montant à.....8c
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borné par les rues Frenet, Roman, Rousseau et Sorapuru, désignée comme un huitième de l'Ilet No. 541.

MAY, DR. F.—
Taxe de 1882, montant à.....8c
Taxe de 1883, montant à.....8c
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borné par les rues Frenet, Roman, Rousseau et Sorapuru, désignée comme un huitième de l'Ilet No. 542.

MAY, DR. F.—
Taxe de 1882, montant à.....8c
Taxe de 1883, montant à.....8c
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borné par les rues Frenet, Roman, Rousseau et Sorapuru, désignée comme un huitième de l'Ilet No. 543.

MAY, DR. F.—
Taxe de 1882, montant à.....8c
Taxe de 1883, montant à.....8c
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borné par les rues Frenet, Roman, Rousseau et Sorapuru, désignée comme un huitième de l'Ilet No. 544.

MAY, DR. F.—
Taxe de 1882, montant à.....8c
Taxe de 1883, montant à.....8c
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borné par les rues Frenet, Roman, Rousseau et Sorapuru, désignée comme un huitième de l'Ilet No. 545.

MAY, DR. F.—
Taxe de 1882, montant à.....8c
Taxe de 1883, montant à.....8c
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borné par les rues Frenet, Roman, Rousseau et Sorapuru, désignée comme un huitième de l'Ilet No. 546.

MAY, DR. F.—
Taxe de 1882, montant à.....8c
Taxe de 1883, montant à.....8c
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borné par les rues Frenet, Roman, Rousseau et Sorapuru, désignée comme un huitième de l'Ilet No. 547.

MAY, DR. F.—
Taxe de 1882, montant à.....8c
Taxe de 1883, montant à.....8c
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borné par les rues Frenet, Roman, Rousseau et Sorapuru, désignée comme un huitième de l'Ilet No. 548.

MAY, DR. F.—
Taxe de 1882, montant à.....8c
Taxe de 1883, montant à.....8c
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borné par les rues Frenet, Roman, Rousseau et Sorapuru, désignée comme un huitième de l'Ilet No. 549.

MAY, DR. F.—
Taxe de 1882, montant à.....8c
Taxe de 1883, montant à.....8c
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borné par les rues Frenet, Roman, Rousseau et Sorapuru, désignée comme un huitième de l'Ilet No. 550.

MAY, DR. F.—
Taxe de 1882, montant à.....8c
Taxe de 1883, montant à.....8c
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borné par les rues Frenet, Roman, Rousseau et Sorapuru, désignée comme un huitième de l'Ilet No. 551.

MAY, DR. F.—
Taxe de 1882, montant à.....8c
Taxe de 1883, montant à.....8c
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borné par les rues Frenet, Roman, Rousseau et Sorapuru, désignée comme un huitième de l'Ilet No. 552.

MAY, DR. F.—
Taxe de 1882, montant à.....8c
Taxe de 1883, montant à.....8c
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borné par les rues Frenet, Roman, Rousseau et Sorapuru, désignée comme un huitième de l'Ilet No. 553.

MAY, DR. F.—
Taxe de 1882, montant à.....8c
Taxe de 1883, montant à.....8c
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borné par les rues Frenet, Roman, Rousseau et Sorapuru, désignée comme un huitième de l'Ilet No. 554.

MAY, DR. F.—
Taxe de 1882, montant à.....8c
Taxe de 1883, montant à.....8c
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borné par les rues Frenet, Roman, Rousseau et Sorapuru, désignée comme un huitième de l'Ilet No. 555.

MAY, DR. F.—
Taxe de 1882, montant à.....8c
Taxe de 1883, montant à.....8c
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borné par les rues Frenet, Roman, Rousseau et Sorapuru, désignée comme un huitième de l'Ilet No. 556.

MAY, DR. F.—
Taxe de 1882, montant à.....8c
Taxe de 1883, montant à.....8c
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borné par les rues Frenet, Roman, Rousseau et Sorapuru, désignée comme un huitième de l'Ilet No. 557.

MAY, DR. F.—
Taxe de 1882, montant à.....8c
Taxe de 1883, montant à.....8c
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borné par les rues Frenet, Roman, Rousseau et Sorapuru, désignée comme un huitième de l'Ilet No. 558.

MAY, DR. F.—
Taxe de 1882, montant à.....8c
Taxe de 1883, montant à.....8c
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borné par les rues Frenet, Roman, Rousseau et Sorapuru, désignée comme un huitième de l'Ilet No. 559.

MAY, DR. F.—
Taxe de 1882, montant à.....8c
Taxe de 1883, montant à.....8c
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borné par les rues Frenet, Roman, Rousseau et Sorapuru, désignée comme un huitième de l'Ilet No. 560.

MARCHAND, LOUIS—
Taxe de 1882, montant à.....$2 40
Taxe de 1883, montant à.....2 40
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borné par les rues Roman, Dauphine, Esplanade et Ste. Marie, désignés comme les lots Nos. 1 et 2 de l'Ilet No. 5 formé l'encoignure des rues Adèle et St. Thomas.

McBOYLE, Mme ANNA M. W.—
Taxe de 1883, montant à.....$18 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borne par les rues Association, Laurel, St. André et Ste. Marie, désignés comme lots No. 9 et 10 de l'Ilet No. 101; les dits lots Nos. 10 et 11 mesurent 56 pieds de face à la rue Ste. Marie sur une profondeur de 120 pieds.

McKINNEY, Mr. ET Mme WM.—
Taxe de 1883, montant à.....90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borné par les rues Laurel, Sixième et Washington, désigné comme lot No. 15 de l'Ilet No. 97; le dit lot No. 15 mesure 30 pieds 9 pouces de face à la rue Laurel sur une profondeur de 100 pieds; le dit lot No. 15 forme l'encoignure des rues Laurel et Troisième.

McQUEET, PATRICK—
Taxe de 1883, montant à.....$4 80
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borné par les rues Clara, Willow, Josephine et Jackson, désignés comme lots Nos. 15 et 16 de l'Ilet No. 396; le dit lot No. 1 mesure 28 pieds 9 pouces de face à la rue Willow sur une profondeur de 110 pieds; le lot No. 2 mesure 29 pieds 9 pouces de face à la rue Willow sur une profondeur de 110 pieds; le dit lot forme l'encoignare des rues Willow et Josephine.

McNALLY, Vve J.—
Taxe de 1882, montant à.....$1 50
Taxe de 1883, montant à.